



République de la Tunisie  
AGENCE NATIONALE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE  
« ANME »



Banque Africaine de Développement  
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## PROJET CHEMS « LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES PMES »

Siège à Tunis

01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 – Tunis – Tunisie, Tel.: +216 71 906 900 ; Fax : +216 71 904 624 - E-mail : [boc@anme.nat.tn](mailto:boc@anme.nat.tn) ; [karim.nefzi@anme.nat.tn](mailto:karim.nefzi@anme.nat.tn) ; [coop-int@anme.nat.tn](mailto:coop-int@anme.nat.tn)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'ANME POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET, L'ENQUETE DETAILLEE ET QUANTITATIVE SUR LE MARCHÉ DU PHOTOVOLTAÏQUE EN TUNISIE, LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION, AINSI QUE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES PARTICIPANTES (PFIS)**

Référence de l'Accord de financement : **5700155003802**

N° d'Identification du Projet : **P-TN-FF0-003**

1. Le Gouvernement de la République de Tunisie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet CHEMS « le solaire photovoltaïque pour les PME », et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de recrutement d'un « *Cabinet pour le soutien au renforcement des capacités de l'ANME pour la mise en œuvre du Projet, l'enquête détaillée et quantitative sur le marché du photovoltaïque en Tunisie, la stratégie de communication et de promotion, ainsi que l'assistance technique pour les institutions financières participantes (PFIs)* ».
2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à promouvoir les investissements dans les ERD en Tunisie pour les PME afin de réduire leur empreinte carbone et de réduire le coût de l'électricité, ainsi que de les rendre plus compétitifs. Le projet proposé comblera le déficit de financement des solutions ERD.

Plus précisément, les services attendus de la mission du Consultant se résument comme suit :

- Renforcer les capacités des IFP à financer les produits photovoltaïques destinés aux PME ;
- Aider les entreprises à prendre de meilleures décisions d'investissement dans les ERD, en utilisant une plateforme numérique pour simuler les investissements dans les DRE ;

- Soutenir l'élaboration de politiques favorables aux investissements du secteur privé dans les ERD ;
  - Estimer le marché potentiel des projets en autoconsommation ;
  - Mobiliser un mécanisme pilote de financement des projets en autoconsommation
3. Le Consultant devra témoigner d'une expérience prouvée en ingénierie de projet d'appui aux politiques publiques dans des environnements multi-acteurs impliquant des organismes publics, des institutions financières et des opérateurs privés. Il devra également justifier d'une expérience en assistance technique, et d'une capacité à mobiliser une expertise de haut niveau dans les domaines de l'énergie et du secteur financier.
4. L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Le dossier de soumission devra comprendre :
- **Une lettre de manifestation d'Intérêt** (signée par un représentant autorisé du Consultant, indiquant l'intérêt de ce dernier pour la mission et confirmant sa disponibilité pour réaliser l'accompagnement ;
  - **Une présentation du Consultant** (Description générale du consultant, incluant son historique, sa mission, et ses domaines d'expertise, les preuves de son expérience, incluant des documents tels que le registre de commerce, les statuts et les rapports annuels d'activités ;
  - **Les références professionnelles du Consultant** (la liste détaillée d'au moins trois (03) marchés similaires réalisés par le Consultant, accompagnée des preuves de réalisation, notamment les attestations de bonne fin d'exécution ou les certificats de service fait, délivrés par les Clients).
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** », Edition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (y compris les Termes de références) à l'adresse et/ou courriel mentionné ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h 30(heures tunisiennes) du lundi au vendredi.**
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16 octobre 2025 à 10 heures 00 mn** et porter expressément la mention : « **Recrutement d'un Consultant pour le soutien au renforcement des capacités de l'ANME pour la mise en œuvre du Projet, l'enquête détaillée et quantitative sur le marché du photovoltaïque en Tunisie, la stratégie de communication et de promotion,**

ainsi que l'assistance technique pour les institutions financières participantes (PFIs).»

**Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie « ANME »**

**A l'attention de Monsieur le Directeur Général**

**1, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 Tunis-  
Tunisie**

**E-mail : [boc@anme.nat.tn](mailto:boc@anme.nat.tn), [karim.nefzi@anme.nat.tn](mailto:karim.nefzi@anme.nat.tn), [coop-int@anme.nat.tn](mailto:coop-int@anme.nat.tn)**

**Tél : +216 71 906 900 ; Fax : +216 71 904 624**

Tunis, le 02 Octobre 2025